10-FP02

FICHE TECHNIQUE - SKI HORS PISTE.

Programme Hiver 2009-2010 Responsable : Emmanuel GUTMAN

W E « HORS PISTE PASSION » et « HORS PISTE DECOUVERTE»

Chaque sortie est organisée en week-end de 2, 3 ou 4 jours.

Les destinations sont choisies au cœur des Alpes en fonction de leur situation géographique. Vous les rejoignez en train pour y retrouver les guides qui, avec leurs mini-bus vous conduiront sur le site qui offrira le meilleur enneigement. Le lieu d'hébergement est déterminé au dernier moment.

Chacune de ces sorties comprend un ou plusieurs groupes de 8 personnes:

- -- Groupe « Hors piste passion » (FP): Ouvert aux skieurs ayant une bonne expérience du ski en toute neige
- -- Groupe « Hors piste découverte» (FD) réservé aux bons skieurs de piste qui souhaitent s'initier et progresser dans la poudreuse en dehors des pistes damées et de la foule.

La Plagne

16 et 17 janvier 2010

Lieu de RV : Gare de Bourg Saint-Maurice

FP 02 « Hors piste passion »

8 personnes

Participation aux frais: 175 euros

Jean vous accueillera avec son équipe de guides de haute montagne. (06 85 24 01 40) Emmanuel Gutman (06 73 89 33 05) veillera sur votre voyage et sur votre séjour

Encadrement

Toutes nos sorties sont encadrées par des guides de haute montagne. La prise en charge des participants démarre le premier jour du séjour à la gare d'arrivée et se termine le dernier jour à la gare de départ. Un bénévole du CAF IdF assure la coordination générale de la sortie.

Niveaux.

Un bon niveau de la pratique du ski alpin (ski en toute neige) est requis ainsi qu'une bonne condition physique. Sur le terrain, le guide se réserve le droit d'écarter tout participant ayant un niveau insuffisant.

Matériel.

Chaque participant doit être muni d'un sac à dos (25/30 litres) et du matériel de sécurité obligatoire : Arva, pelle, sonde (qu'on peut louer au Club ; participation : 8 euros/jour réglable à l'inscription)

Le CAF IdF conseille également de se munir d'un casque et d'un baudrier

Transport.

Les sorties se font en train (à la charge du participant). Le transfert est assuré sur place, son coût est inclus dans la participation aux frais

Lieu de rendez-vous : Le 16 janvier 2010, au matin, en gare de Bourg Saint-Maurice à partir de 8 h 00

Les horaires qui sont donnés ci-après sont à confirmer.

Trains conseillés :

Le 15 janvier : Paris-Austerlitz : 23 h 02 (Corail 5705) Bourg Saint-Maurice 7 h 51 Retour le 16 janvier : Bourg Saint-Maurice 19 h 05 (TGV 6442) Paris-Lyon 0 h 07 (

Les personnes qui ne prendraient pas, à l'aller, le train conseillé devront en aviser l'encadrant qui leur donnera un autre lieu de RV auquel elles devront se rendre par leurs propres moyens

 $\verb|cosetion|| \verb|cosetion|| \end{tabular}$

Conditions particulières d'inscription :

Le montant à régler lors de l'inscription couvre :

- -- le coût des transferts sur place
- -- les honoraires des guides ;
- -- les frais d'hébergement en gîte, auberge ou refuge : repas du soir, nuitée, petitdéjeuner, dîner du dernier jour ;
- -- les droits d'inscription.

Les autres frais: transport à la gare d'arrivée spécifiée dans le programme et retour, remontées mécaniques, repas du midi, location éventuelle de matériel, boissons et dépenses personnelles sont à la charge des participants.

Annulation et désistement.

1) Une météo défavorable ou des mauvaises conditions de neige, d'une part, une sortie insuffisamment remplie, d'autre part, peuvent conduire le CAF IdF à annuler une sortie.

Dans ce cas, il sera proposé de transférer l'inscription sur une autre sortie, dans la limite des places disponibles ou de rembourser la totalité de la somme acquittée lors de l'inscription. Toutefois, si les arrhes versées pour la réservation d'un hébergement ne peuvent être intégralement récupérées, le CAF IdF se réserve la possibilité d'en retenir une quote-part lors du remboursement des sommes acquittées à l'inscription. Dans les deux cas, transfert sur une autre sortie ou remboursement, une somme forfaitaire de 50 euros sera versée - sur présentation du billet -- au participant qui n'aura pas pu obtenir le remboursement de son billet de train.

- 2) Si le participant se désiste et annule sa participation moins de 20 jours avant le départ de la sortie, la totalité des sommes versées lors de l'inscription est retenue
- 3) Nous suggérons au participant de souscrire une **assurance annulation** lors de l'inscription.

Transfert.

Pour des raisons de sécurité ou d'organisation, le Club se réserve le droit de modifier son programme ou de proposer à un participant son transfert sans frais sur une autre sortie

Bulletin d'inscription

Sortie n°	FP 02	La Plagne
-----------	-------	-----------

		1	16 et 1/ janvier 2010			
Montant de la participation aux frais :			75 euros			
Les options						
Je souscris à l'as	ssurance annulation					
2,50 %						
1,60 %						
1,85 % de la participation aux frais		□ oui	□ non	euros		
Location de mate	<u>ériel de sécurité</u>					
(ARVA, pelle, sonde) 8 euros/jour		□ oui	□ non	euros		
TOTAL				euros		
PARTICIPANT						
NOM:	Prénom :					
Adresse:						
Tel domicile :	Tel. Travai	Tel. Travail :				
Portable:	Mail:	Mail:				
N° d'adhérent	:					
(Si vous êtes adhé	rent hors Ile de France joindre	copie de vot	re carte + 7 euro	S		
Transport : Bill	et pris par vos soins					
Personne à prév	enir en cas d'accident :					
Nom:	Prénom:					
Adresse:						
Téléphone :	Lien de pai	Lien de parenté :				
	Je certifie avoir pr programme relative à la soi d'inscription (générales et	rtie à laquelle spécifiques)	e je m'inscris et d	es conditions		
	Je prends l'engager					
	notamment en ce qui conce Je certifie que ma		· •			
	ceux requis	oonarrion priy	5.440 57 mon mve	.aa 10011111quo 3011		
Date :	Signature:					